



Flash cultures n°30 - Mardi 21 septembre 2021

Avec le soutien financier de :



Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Jura, structure agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires.

Un TNT n'est pas une zone à bâtir !

Celle-là on ne me l'avait pas encore faite. Alors que j'allais relever les cuvettes, un jeune couple qui marchait au bord de la route m'interpelle. « Bonjour il va y avoir une construction, une maison là où il y a les jalons ? Je vous pose la question car on n'habite pas loin ». Surpris pendant quelques secondes, je leur ai finalement répondu par la négative. Rassurés, ils sont immédiatement repartis. Morale de cette histoire : « Mieux vaut un champ à côté de chez soi cultivé par un paysan qu'une construction dans le champ à côté de chez soi ».

COLZA D'HIVER

Commune	Date de semis	Type de sol	Stade	Capture hebdomadaire grosse altise		Observations
				13/09	20/09	
Saint-Aubin	26 juillet	Limon blanc	6F à 9F	1	0	Poids frais/pied multiplié par 3 en 7 jours : de 15 à 55g. Début élongation observé plutôt sur les pieds les moins développés.
Montbarrey	18 août	Limon blanc	5F à 6F	8	14	Poids frais/pied multiplié par 5 en 7 jours : de 4 à 23g Pas de risque grosse altise.
Annoire	23 août	Argileux profond	4F	2	10	Poids frais de 4g/pied. 100% des pieds présentent des morsures d'altises. Dégât foliaire de 5 à 30% moyenne 10%. Deux traitements insecticides réalisés la semaine dernière.
Vers-sous-Sellières	24 août	Argilo-limoneux	4F maxi	4	16	40% des pieds présentent des morsures d'altises. Deux traitements insecticides dans les 10 derniers jours.
Relans	25 août	Terre blanche	5F	2	9	90% des pieds présentent des morsures d'altises mais pas de risque particulier.
La Loye	25 août	Argileux profond	Coty à 4F	4	29	12 pieds/m ² en moyenne. 95% des pieds présentent des morsures d'altises. Dégâts foliaires les plus importants du réseau, 10 à 35%. 2 traitements insecticides réalisés la semaine dernière.
Balaiseaux	27 août	Limon blanc	Coty à 4F	3	22	42pieds/m ² . 95% des pieds présentent des morsures d'altises. Traitement insecticide 18/09.
Saint-Aubin	27 août	Limon blanc	Coty à 4F	1	6	40 pieds/m ² . 85% des pieds présentent des morsures d'altises mais supportable.
Saligney	27 août	Hétérogène (Limon ou Argile)	Non levé	0	6	Moins de 5 plantes/m ² levées, 95% des pieds présentent des morsures d'altises. Traitement insecticide 18/09. Parcelle à l'avenir incertain.
Les Hays	28 août	Limon blanc	4F maxi	2	9	23 pieds/m ² en moyenne. 100% des pieds avec morsures d'altises mais supportable. Traitement insecticide 18/09.
Saint-Lothain	28 août	Limono-argileux	Levée	0	6	Levée en cours. 50% des pieds présentent des morsures d'altises.
Sermange	28 août	Hétérogène (Argile)	Coty à 4F	2	6	18 pieds/m ² en moyenne mais très forte disparité. Parcelle à l'avenir incertain. 95% des pieds présentent des morsures d'altises. Dégâts foliaires parfois intenses 5 à 35%.
Authume	30 août	Hétérogène	Coty à 4F	3	13	Plus de 20 pieds/m ² . 95% des pieds présentent des morsures d'altises. Traitement insecticide 17/09.
TOTAL				32	146	

* Stade :

Les colzas ont bien poussé lors de la semaine écoulée. Voir évolution des poids frais dans tableau 1. Les plus développés mais rares ont 6 feuilles et plus. Les derniers semis lèvent de façon homogène. Les parcelles semées fin août et levées en deux temps sont aux stades 4F et cotylédons et donc encore sensibles aux grosses altises. La plupart des parcelles ont des densités de levée suffisantes soit 20 pieds/m² pour les parcelles les plus exposées aux larves d'altises (terre noire de vallée) ou 10 pieds/m² pour les limons blancs.

* Ravageurs :

Sur le terrain : le piégeage de grosse altise est quasi systématique. Le nombre de grosse altises capturées dans les cuvettes jaunes au champ a quadruplé en une semaine. La grande majorité des parcelles est encore à des stades sensibles et bien souvent plus de 75% des pieds présentent des morsures d'altises. Les altises étaient observées aussi sur les pieds de colza particulièrement les jours les plus chauds de la semaine dernière, ce qui a déclenché fréquemment un traitement voire deux lors de la semaine écoulée. Les observations faites en ce début de semaine à partir des témoins non traités (TNT) indiquent que 2 à 7 jours après un ou deux traitements insecticides il n'y a pas de différence visuelle entre traité et non traité pour ce qui concerne les dégâts d'altises. Faut-il en conclure que ces traitements sont inutiles, inefficaces ? Beaucoup confirment qu'un traitement limite la présence des altises pendant un ou quelques jours. Le nombre de larves dans les pieds sera-t-il moindre lors des berleses ? Pour des parcelles comme La Loye, où le colza est fortement exposé aux grosses altises et à leurs dégâts, la question d'intervenir à nouveau mais avec un Boravi WG à la dose de 1kg/ha se pose (pas de résistance connue). Attention le nombre d'applications de ce produit est limité à 2, ce qui ne laisserait plus qu'une intervention possible sur larves. Il faudra particulièrement être vigilant pour les colzas qui lèvent actuellement ou depuis une semaine notamment dans les zones de terres argileuses de vallée. En cas de traitement TOUJOURS laisser un TNT, minimum une largeur de pulvérisateur sur 20m de long environ.

Pour mémoire l'année dernière :

- le vol des grosses altises a duré environ deux mois sans discontinuer (mi-septembre à mi-novembre), qu'il y ait eu un ou plusieurs traitement(s) insecticide (s) ou pas du tout.
- sur les 5 analyses réalisées en 2021 dans des parcelles jurassiennes sur des larves d'altises : pour 4 parcelles, moins de 25% des individus prélevés sont encore sensibles aux pyréthrinoides et pour la 5^e parcelle, 100 % des individus prélevés sont résistants aux pyréthrinoides.

Exemple de produits autorisés sur grosse altise ou altise d'hiver : Fastac (0,15 L/ha), Mageos MD 0,050 kg/ha, Cythrine Max 0,050 L/ha, Decis Expert 0,050 L/ha, Sumi Alpha 0,6 L/ha, Karakas 0,05 L/ha, Karate Zeon 0,05 L/ha, Karis 10 CS 0,05 L/ha, Lambdastar 0,05 L/ha, Fury 10EW 0,1 L/ha...

La présence de **pucerons** sous les feuilles de colza n'a pas été détectée dans les parcelles du réseau.

Rappel des seuils de risque (ou de nuisibilité) pour les principaux ravageurs :

- * Petites altises (altises des crucifères) : période de sensibilité du colza, levée à B3-B4. Seuil de nuisibilité = 80 % des pieds présentant des morsures et 25 % de surface foliaire détruite. En cas de nécessité, traitez uniquement les zones où les petites altises sont présentes et/ou occasionnent des dégâts soit généralement la ou les bordure(s) et non toute la parcelle. Attention, il est possible dans certains cas de devoir ré-intervenir dans les 2 à 3 jours, voire plus.
- * Grosses altises (altises d'hiver): période de sensibilité, levée à B3-B4. Relevez votre cuvette et observez les pieds de colzas. Seuil de nuisibilité = 80 % des pieds présentant des morsures. 25% de la surface foliaire consommée.
- * Pucerons : à surveiller lors des six premières semaines de végétation ou jusqu'à environ 6 feuilles. Ils se trouvent généralement sous la face inférieure



Photos n° 1 et 2 : Saligney, semis direct derrière oh paille broyée, moins de 5 pieds/m², les dégâts d'altises sont importants quel que soit le stade du colza, cotylédons ou 4 feuilles malgré un traitement insecticide 48h auparavant.



Photo n° 3 : La Loye, levée échelonnée. Malgré deux traitements insecticides, les dégâts sont très importants quel que soit le stade du colza.



Photos n° 4 et 5 : Même pied de colza à 48h d'intervalle dans le TNT de Balaiseaux.

des feuilles. Seuil de nuisibilité = 20 % de pieds porteurs de pucerons.

*** Désherbage :**

Dans les parcelles levées, les repousses de céréales sont parfois très présentes notamment sur les anciens andains de paille. On a constaté l'année dernière qu'elles exercent une forte concurrence vis-à-vis du colza si elles ne sont pas détruites précocement. Il faut donc les détruire rapidement (2 à 3 feuilles) afin que le colza soit moins exposé notamment vis-à-vis des altises.

Rappel concernant les herbicides anti-graminées foliaires :

Les conditions d'application optimales sont temps poussant (température comprise entre 15 et 25°C) et hygrométrie > 70 %. Privilégiez les herbicides de la famille des FOPs (Agil, Fusilade Max, Pilot, Etamine, Léopard 120, Targa Max,...) si vous visez uniquement des repousses de céréales et de la famille des DIMES (Centurion 240 EC, Select, Stratos Ultra + Dash, Vesuve...) si vous voulez détruire repousses de céréales + ray-grass et/ou vulpins non résistants. Adaptez la dose au stade des graminées visées. La plupart de ces produits doit être utilisée avec un adjuvant (huile). Ils ne

sont efficaces que sur les graminées levées. Voir étiquette produit.

Exemples de produits qui, pour la plupart, doivent être utilisés avec un adjuvant (huile):

- * AGIL 0,4 L/ha sur vulpin non résistant et repousses de céréales au stade 2 à 3 feuilles, et 0,7 L/ha sur ray-grass non résistant au stade 2-3 feuilles.
- * PILOT 0,6 à 0,7 L/ha avant tallage sur vulpin non résistant et repousses de céréales, 1,2 L/ha sur ray-grass non résistant au stade 2-3 feuilles.
- * FUSILADE MAX 0,75 L/ha sur vulpin non résistant et repousses de céréales au stade 2 à 3 feuilles, et 1 L/ha sur ray-grass non résistant au stade 2-3 feuilles.
- * CENTURION 240 EC ou Ogive VXT , 0,4 L/ha sur repousses de céréales et vulpin non résistant au stade 2-3 feuilles et 0,5 L/ha sur ray-grass non résistant au stade 2-3 feuilles.
- * STRATOS ULTRA + DASH, 1 à 1,2 L/ha pour chacun des 2 produits.